

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sayabec tenue le lundi 11 novembre 2013, à 20 h au Centre communautaire de Sayabec, 6, rue Keable à Sayabec et à laquelle sont présents, la mairesse, madame Danielle Marcoux et les conseillers suivants :

Sont présents :

Monsieur Yves Labonté;
Monsieur Robert-Luc Blaquière;
Madame Solange Tremblay;
Monsieur Jean-Yves Thériault;
Monsieur Jocelyn Caron;
Madame Marielle Roy.

Tous formant quorum sous la présidence de la mairesse Madame Danielle Marcoux. Monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, ainsi que monsieur Jean-Marie Plourde, directeur des travaux publics sont aussi présents.

Résolution 2013-11-450

Ordre du jour

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accepter l'ordre du jour tel que reçu.

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

Réunion ordinaire
11 novembre 2013
Ordre du jour

1. Ouverture par la prière;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Lecture et adoption des procès-verbaux d'octobre 2013;
4. Comptes à accepter – Octobre 2013;
5. Concours de marche – Table d'harmonisation;
6. Nomination des conseillers (ères) – Comités et dossiers;
7. Nomination d'un maire suppléant;
8. Urbanisme :
 1. Dérogation mineure – Monsieur Aubert Lévesque;
 2. Dérogation mineure – Monsieur Jasmin Poirier;
 3. Dérogation mineure – Madame Guylaine Durette;

4. Règlement 2013-09 – Avis de motion;
 5. Règlement 2013-09 – Adoption du premier projet de règlement;
 6. Dossier monsieur Robin Demers à la CPTAQ;
 7. Dossier monsieur Daniel Pineault à la CPTAQ;
9. Dépôt de correspondance :
 1. MAMROT – Inspection;
 2. MRC de La Matapédia;
 3. CAUREQ;
 4. Rapports qualité de l'eau potable – 2^e et 3^e trimestres;
 5. Société d'habitation du Québec;
 6. Ministère de la Sécurité publique du Québec;
 7. MAMROT – Caserne de pompiers;
10. Invitations :
 1. Fédération québécoise des municipalités;
 2. Télévision communautaire Vallée de La Matapédia;
 3. Groupe Gesfor;
 4. Table de concertation des groupes de femmes du Bas-St-Laurent;
11. Demandes d'appui :
 1. Guignolée 2013;
 2. Bibliothèque « Quilit »;
 3. Défiiez La Vallée;
 4. Maison des Familles de la Matapédia – Symposium 2014;
 5. Maison des Familles de la Matapédia – Projet L'APPUI;
 6. AFÉAS;
 7. Audrey Caron;
 8. CPA Frimousse;
 9. Société St-Jean-Baptiste;
 10. Les Habitations Populaires de l'Est Inc.;
 11. Skate parc;
12. Salon des Mots:
 1. Appui – Prix Ruralia-Desjardins;
 2. Appui – Rendez-vous jeunesse du loisir culturel 2014;
13. CPE L'enfant joue;
 14. Coin des rues Lacroix et Boulay;
 15. Règlement 2013-08 – Couches lavables;
 16. Règlement 2012-07 – Biomasse – Paiement des fournisseurs;
 17. Taxe d'accise 2010-2013 – Paiement des fournisseurs;
 18. Appel d'offres pour la vidange des étangs aérés;
 19. Report des travaux – TECQ 2010-2013;
 20. Prix Hommage bénévolat-Québec 2014;
 21. Dépôt des états financiers;
 22. Dépôt du rapport portant sur la liste des personnes physiques ayant versé un ou plusieurs dons dont le total est de 100 \$ ou plus;

23. Octroi de contrat – Matières résiduelles et recyclables;
24. Vente d'énergie à la biomasse – CSMM;
25. Vente d'énergie à la biomasse – La Fabrique;
26. Dépôt de la planification 2013;
27. Loi 59;
28. Club de Motoneiges de la Vallée de La Matapédia;
29. Société d'Exploitation des Ressources de la Métis inc.;
30. Affaires nouvelles :
 1. Motion de félicitations madame Chantale Lavoie;
 2. Motion de félicitations madame Danielle Doyer;
 3. Remerciements à messieurs Lorenzo Ouellet, Jean-Guy Chouinard et René-Jacques Gallant;
 4. Motion de félicitations Salon des Mots;
 5. Motion de félicitations monsieur Martin Landry;
31. Période de questions;
32. Levée de l'assemblée.

Résolution 2013-11-451

Adoption des procès-verbaux

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'adopter les procès-verbaux d'octobre 2013 transmis trois jours à l'avance aux élus municipaux.

Résolution 2013-11-452

Comptes à accepter

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec que les comptes du mois d'octobre 2013 soient acceptés par les membres du conseil municipal au montant de 35 481.43 \$, les crédits étant disponibles au budget.

NOMS DES COMPTES	MONTANTS
ALARMES 911 RIMOUSKI INC.	1 087.78 \$
ALYSON DESIGN & MULTIMÉDIA INC.	275.00 \$
RÉFRIGÉRATION GASPÉSIE INC.	522.85 \$
BELL MÉDIA INC.	969.63 \$
AU GENTIL MUGUET	45.42 \$
BANVILLE NELSON	870.82 \$
BELZILE GHISLAIN	18.00 \$
LABORATOIRE BSL	1 801.11 \$
BOULAY GEORGETTE	8.00 \$
BUANDERIE NETTOYEUR DE L'EST	320.81 \$
CADIEX	1 581.88 \$
CAIN LAMARRE CASGRAIN WELLS, AVOCATS	1 626.89 \$
CENTRE BUREAUTIQUE	319.47 \$

CHABOT PIERRE	762.96 \$
CHOUETTE LIBRAIRIE INC.	453.74 \$
CLEROBEC INC.	319.68 \$
CLUB LIONS DE SAYABEC	43.04 \$
COMITÉ DE LA GUIGNOLÉE	250.00 \$
CONSTRUCTION GHISLAIN D'AMOURS	172.46 \$
CORPORATION SUN MÉDIA	592.12 \$
LES CUISINES CD-SERVICE DE TRAITEUR	255.93 \$
ENTREPRISES YVON D'ASTOUS & FILS INC.	402.41 \$
EPICERIE RAYMOND BERGER & FILS INC.	16.89 \$
ÉQUIPEMENTS BELZILE INC.	229.95 \$
ÉQUIPEMENTS SIGMA INC.	107.42 \$
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS	236.30 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	32.00 \$
GROUPE LECHASSEUR	236.36 \$
GROUPE SPORT-INTER PLUS	172.24 \$
ROY MARIE-ADELE	35.00 \$
IMPRESSIONS ALLIANCE 9000	55.54 \$
INTERSPORT AMQUI	209.41 \$
JOHN MEUNIER INC.	171.60 \$
JOS. LEFRANÇOIS (2003) INC.	783.95 \$
LA CHORALE DE SAYABEC	100.00 \$
LAMARRE GAZ INDUSTRIEL INC.	153.80 \$
LES ENTREPRISES F.A.D. MARIN	145.00 \$
MATICSOLUTIONS ENR.	1 662.14 \$
M.R.C. DE LA MATAPÉDIA	3 782.09 \$
MUNICIPALITÉ DE SAYABEC	82.46 \$
MUNICIPALITÉ DE STE-MARGUERITE-MARIE	35.60 \$
OPÉRATION NEZ ROUGE	125.00 \$
PAUSE CAFÉ MAT INC.	75.00 \$
PELLETIER ANTOINE	318.75 \$
ÉCOLE SECONDAIRE ARMAND-ST-ONGE	300.00 \$
PRODUCTIONS QUÉBEC MULTIMÉDIA INC.	86.06 \$
PRODUITS SANITAIRES UNIQUE INC.	275.89 \$
PG SOLUTIONS INC.	213.45 \$
REAL HUOT INC.	477.15 \$
RESTO HYDRAULIQUE INC.	122.54 \$
RICHARD POIRIER ET FRÈRES	2 493.69 \$
SÉCURITÉ BERGER	1 721.65 \$
SONIC	3 574.30 \$
SUPERIEUR PROPANE	1 194.08 \$
SUPERMARCHÉ BERGER INC.	136.48 \$
TÉLÉ COMMUNICATIONS DE L'EST	142.85 \$
TRANSPORT MARTIN ALAIN INC.	3 276.79 \$
GRAND TOTAL	35 481.43 \$

-
5. Madame Marielle Roy, conseillère, procède au tirage pour le concours de marche organisé par la Table d'harmonisation en septembre dernier. La gagnante est madame Rosa Lévesque.
-

Résolution 2013-11-453**Nomination des conseillers (ères) -
Comités et dossiers**

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser la nomination des conseillers et conseillères sur les différents comités et dossiers telle que présentée au tableau ci-bas.

<u>Comité ou secteur d'intervention</u>	<u>Nom du ou des responsable(s)</u>	<u>Commentaire</u>
Office Municipale d'Habitation	Monsieur Jocelyn Caron Madame Marielle Roy	
Comité consultatif d'urbanisme	Monsieur Robert-Luc Blaquière Monsieur Jean-Guy Chouinard	
Comité de développement socio-économique	Madame Danielle Marcoux	
Comité de la Bibliothèque « Quilit »	Madame Solange Tremblay	
Comité de la Fête au village	Madame Solange Tremblay	
Comité d'embellissement (Fleurons)	Madame Marielle Roy	
Représentant au CA de la Maison des Jeunes	Monsieur Robert-Luc Blaquière	
Comité de relations de travail	Monsieur Jocelyn Caron Monsieur Jean-Yves Thériault	
Comité Santé, Sécurité au Travail	Monsieur Jocelyn Caron Monsieur Jean-Yves Thériault	
Mouvement de la main d'œuvre	Monsieur Jocelyn Caron Monsieur Jean-Yves Thériault	
Responsable des questions familiales (RQF) et des aînés	Madame Marielle Roy	
Comité Culture et Concertation	Monsieur Jocelyn Caron Monsieur Robert-Luc Blaquière Madame Solange Tremblay Madame Marielle Roy	
Suivi budgétaire	Monsieur Jean-Yves Thériault	
Comité des loisirs	Monsieur Yves Labonté	
Comité des nouveaux arrivants	Madame Marielle Roy	
Conseil d'administration de la Gare patrimoniale	Monsieur Jocelyn Caron	

Résolution 2013-11-454**Nomination d'un maire suppléant**

Proposé par monsieur Jean-Yves Thériault, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec de nommer madame Solange Tremblay comme mairesse suppléante pour une période de 8 mois, soit du mois de novembre 2013 au mois de juin 2014 inclusivement.

Par la même résolution, madame Solange Tremblay est autorisée à être signataire, en l'absence de madame Danielle Marcoux, mairesse, sur tous les comptes de la Municipalité de Sayabec à la Caisse Desjardins Vallée de La Matapédia.

Par la même résolution, le conseil municipal confirme que madame Solange Tremblay sera substitut de la mairesse au Conseil de la MRC de La Matapédia et y aura droit de vote. Elle sera aussi deuxième représentante au Conseil de la MRC de La Matapédia.

Résolution 2013-11-455

**Dérogation mineure – Monsieur
Aubert Lévesque**

Proposé par monsieur Yves Labonté, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accepter la dérogation mineure numéro DPDRL130254 de monsieur Aubert Lévesque pour la demeure située au 1, chemin Lévesque à Sayabec. Le Comité consultatif d'urbanisme recommande d'accepter cette demande.

Le demandeur désire obtenir l'autorisation de conserver une serre implantée sans permis de construction et qui excède la superficie permise par le règlement de zonage.

Selon la réglementation municipale, la superficie au sol d'une serre privée ne doit pas excéder 25 m². La serre construite par le demandeur possède une superficie de ±81.2 m².

Résolution 2013-11-456

**Dérogation mineure – Monsieur
Jasmin Poirier**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accepter la dérogation mineure numéro DPDRL130263 de monsieur Jasmin Poirier pour la demeure située au 2, chemin Côté à Sayabec. Le Comité consultatif d'urbanisme recommande d'accepter cette demande.

Le demandeur désire obtenir l'autorisation de construire un bâtiment complémentaire à la résidence qui ne respecte pas les normes prescrites au règlement de zonage #2005-04.

Selon l'article 7.4.3 du règlement de zonage, la superficie au sol du bâtiment accessoire ne doit pas excéder 75 % de la superficie totale du terrain, jusqu'à concurrence de 75 m². De plus, la hauteur maximale ne doit pas excéder celle du bâtiment principal, jusqu'à concurrence de 5 mètres. Dans le cas soumis par le demandeur, le garage projeté excède de ±176.47 m² la superficie permise de 75 m², donc une superficie totale de ±251.47 m². De plus, la hauteur du bâtiment complémentaire projeté sera de ±7.62 m ce qui excède de ±2.62 m la hauteur autorisée qui est de 5 m. Le demandeur veut également obtenir l'autorisation d'installer une porte de garage de ±4.26 m de hauteur ce qui excède de ±1,26 m la hauteur permise pour une porte de garage qui est de 3 m.

Résolution 2013-11-457

**Dérogation mineure – Madame
Guylaine Durette**

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accepter la dérogation mineure numéro DPDRL130268 de madame Guylaine Durette pour la demeure située au 45, rue Marcheterre à Sayabec. Le Comité consultatif d'urbanisme recommande d'accepter cette demande.

Le demandeur désire régulariser la hauteur du garage résidentiel qui ne respecte pas la hauteur permise par le règlement de zonage #2005-04.

Ref. permis #ADL120163.

Selon la réglementation municipale, la hauteur maximale ne doit pas excéder celle du bâtiment principal, jusqu'à concurrence de 5 mètres. Le garage construit par le demandeur possède une hauteur de ± 5.41 m, toutefois le garage n'excède pas la hauteur de la résidence qui est de ± 5.57 m.

Résolution 2013-11-458

Règlement 2013-09 – Avis de motion

Madame Marielle Roy, conseillère, donne avis de motion qu'elle présentera lors d'une séance ultérieure le règlement numéro 2013-09 autorisant dans la zone 76 Cc, sous réserve d'un contingentement d'au maximum un seul par usage, les usages *service de paysagement et de déneigement* ainsi qu'*entreposage en général (à court et moyen terme)* de manière à régulariser un commerce dérogatoire. Aussi, ce règlement introduit une cote d'élévation permettant de localiser la ligne des hautes eaux pour les terrains bordant le lac Matapédia lorsque les méthodes courantes ne permettent pas de le faire.

Résolution 2013-11-459

Règlement 2013-09 – Adoption du premier projet

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATAPÉDIA
MUNICIPALITÉ DE SAYABEC**

**ADOPTION DU PREMIER
PROJET DE RÈGLEMENT
NUMÉRO 2013-09 MODIFIANT
LE RÈGLEMENT DE ZONAGE
NUMÉRO 2005-04**

ATTENDU que la Municipalité de Sayabec est régie par le Code municipal et la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU que le règlement de zonage numéro 2005-04 de la Municipalité de Sayabec a été adopté le 7 mars 2005 et est entré en vigueur le 19 mai 2005 conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU que le conseil municipal désire régulariser un usage existant, mais non autorisé dans la zone 76 Cc sans permettre l'implantation d'usages similaires;

ATTENDU que le conseil municipal désire apporter des améliorations à la méthode d'identification de la ligne des hautes eaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jean-Yves Thériault, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec :

1^o d'adopter le projet de règlement numéro 2013-09 annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

- 2° de tenir une assemblée publique de consultation sur le premier projet de règlement lors d'une séance du conseil municipal qui se tiendra le lundi 2 décembre 2013 au Centre communautaire de Sayabec situé au 6, rue Keable à compter de 20 h.

ADOPTÉ À SAYABEC, CE 11 NOVEMBRE 2013

Danielle Marcoux,
maire

Francis Ouellet,
directeur général et
secrétaire-trésorier

**PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2013-09
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2005-04
DE LA MUNICIPALITÉ DE SAYABEC**

Article 1 Le paragraphe 163° du premier alinéa de l'article 2.4 du règlement de zonage numéro 2005-04 est modifié par l'insertion, à la fin de celui-ci, de ce qui suit:

« Pour les terrains bordant le lac Matapédia, si les méthodes énumérées précédemment ne permettent pas de situer la ligne des hautes eaux, la cote d'élévation de 158.482 m établit dans le rapport de la firme Activa Environnement numéroté M1310-25/10741 et intitulé *Délimitation de la ligne naturelle des hautes eaux pour le lac Matapédia* peut être considérée équivalente à la ligne établie selon les critères botaniques. ».

Article 2 le tableau 5.1 de ce règlement est modifié :

- 1° par l'insertion, dans la case située à l'intersection de la colonne de la zone 76 Cc et de la ligne USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS, de « 21-22 »;
- 2° par l'insertion, après « Note 20 : Usages 6722 (protection contre l'incendie et activités connexes (poste d'incendie)). », de « Note 21 : Contingenté au maximum d'un seul dans la zone : usage 6344 (Service de paysagement et de déneigement) Note 22 : Contingenté au maximum d'un seul dans la zone : usage 6376 (entreposage en général (à court et moyen terme)). »

Article 3 Le présent règlement entre en vigueur selon les dispositions de la Loi.

ADOPTÉ À SAYABEC, CE 11 NOVEMBRE 2013

Danielle Marcoux,
maire

Francis Ouellet,
directeur général et
secrétaire-trésorier

Madame Marielle Roy, conseillère, se retire de la réunion pour les prochains points.

Résolution 2013-11-460

CPTAQ – Monsieur Robin Demers

Proposé par monsieur Yves Labonté, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'appuyer la demande de monsieur Robin Demers à la Commission de protection du territoire agricole du Québec concernant le lot 4 861 568 situé dans le deuxième rang. Monsieur Demers désire vendre ce lot à monsieur Dany D'Astous.

Résolution 2013-11-461

CPTAQ – Monsieur Daniel Pineault

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'appuyer la demande de monsieur Daniel Pineault à la Commission de protection du territoire agricole du Québec concernant les lots numéros 4 347 946 et 4 347 871 situés dans le rang B. Monsieur Pineault désire vendre ces lots à la ferme R. et M. Hallé inc.

Madame Marielle Roy, conseillère, revient à la réunion.

DÉPÔT DE CORRESPONDANCE

- 9.1 Le Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Organisation du Territoire (MAMROT) nous fait part de ses commentaires, observations et recommandations suite à l'inspection des ouvrages d'assainissement des eaux usées municipales du 17 septembre 2013.
 - 9.2 Monsieur Frédéric Desjardins de La MRC de La Matapédia nous informe que lui-même ainsi que monsieur Gilles Boulianne ont réalisé le « relevé terrain » des réseaux locaux. Il remercie aussi la Municipalité et les inspecteurs pour leur précieuse collaboration.
 - 9.3 Lors de l'assemblée générale annuelle du CAUREQ qui a eu lieu le 12 juillet dernier, les membres ont statué sur la somme des excédents à redistribuer pour l'année financière 2012-2013; une somme de 3 053.59 \$ sera redistribuée à notre Municipalité.
 - 9.4 Dépôt des deuxième et troisième rapports trimestriels de la qualité de l'eau potable couvrant les mois d'avril, mai, juin, juillet, août et septembre 2013.
 - 9.5 La Société d'habitation du Québec nous informe que des mesures plus rigoureuses seront exercées afin de consolider une meilleure gestion des ressources et qu'ainsi, plusieurs dépenses non autorisées pourraient être refusées par la SHQ et transférées à la Municipalité, comme prévu à la convention d'exploitation.
-
-

9.6 Le ministère de la Sécurité publique du Québec nous fait parvenir les renseignements nécessaires à l'estimation du poste budgétaire relatif à la contribution des services policiers de la Sûreté du Québec (SQ) pour l'année 2014.

9.7 Le MAMROT nous avise que le projet de construction d'une caserne de pompiers à Sayabec n'a pas été retenu pour l'obtention d'une aide financière dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités, sous-volet 5.1 (RECIM).

10.1 Les documents de la Fédération québécoise des municipalités concernant les formations offertes aux élus municipaux sont déposés aux conseillers municipaux. Ce point sera discuté à la réunion du 2 décembre 2013.

10.2 La 33^e assemblée générale annuelle de la Télévision communautaire de la vallée de La Matapédia se tiendra le mardi 19 novembre 2013 à compter de 19 h à la salle 122 du centre récréatif de la ville d'Amqui.

Résolution 2013-11-462

Invitation – Groupe Gesfor

Proposé par monsieur Jean-Yves Thériault, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser l'inscription de monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, ainsi que madame Sonia Fallu, secrétaire-trésorière adjointe, au déjeuner-causerie organisé par le Groupe Gesfor. Cette rencontre portera sur le nouveau règlement « Amiante » qui modifie le Règlement sur la santé et la sécurité du travail ainsi que le Code de sécurité pour les travaux de construction. Ce déjeuner aura lieu le mercredi 20 novembre 2013, de 9 h à 13 h 30, à l'Hôtel Rimouski & Centre des Congrès. Il n'y a aucun coût relié à cette activité.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur à la Municipalité de Sayabec.

10.4 Une soirée d'information sous le thème « Démystifier le budget municipal » aura lieu le mercredi 20 novembre 2013 de 19 h à 21 h 30 au centre communautaire Saint-Robert, 358, avenue Sirois, à Rimouski.

11.1 La Municipalité de Sayabec appuie le Comité de la guignolée dans l'organisation, en collaboration avec Moisson Vallée et le CLSC, de l'événement « La Guignolée » qui aura lieu le 5 décembre prochain. En plus des ressources humaines déployées pour l'événement, la Municipalité de Sayabec fait aussi un don de 250 \$, figurant aux comptes du mois, afin de venir en aide aux familles de notre communauté qui sont dans le besoin.

Résolution 2013-11-463

**Bibliothèque municipale et scolaire
Quilit**

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec de solliciter la Commission scolaire des Monts-et-Marées afin qu'elle demande à l'entrepreneur général d'accélérer la réalisation des travaux d'agrandissement de la bibliothèque municipale et scolaire « Quilit ».

Résolution 2013-11-464

Demande d'appui – DéfieZ La Vallée

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le don d'un abonnement d'un mois au Centre de conditionnement physique de Sayabec ou au gymnase de l'école polyvalente de Sayabec au comité DéfieZ La Vallée. Ce comité, qui a pour mission de promouvoir l'activité physique dans chacune des municipalités de la MRC et d'encourager un mode de vie sain et actif, pourra effectuer le tirage de cet abonnement lors du mois où la thématique sera reliée au Centre de conditionnement physique ou au gymnase de l'école polyvalente de Sayabec.

Résolution 2013-11-465

**Demande d'appui – Maison des
Familles de la Matapédia –
Symposium 2014**

Proposé par monsieur Yves Labonté, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le paiement d'une aide financière de 2 000 \$ ainsi que la prise en charge de la publicité lors de l'édition 2014 du symposium de peinture de la Maison des Familles de la Matapédia. Cet événement, dont Sayabec sera la ville-hôtesse, aura lieu les 21 et 22 juin 2014. Ce montant d'argent sera prévu au budget 2014.

Résolution 2013-11-466

**Demande d'appui – Maison des
Familles de la Matapédia – Projet de
L'APPUI**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'appuyer le projet de *Reconnaissance de nos proches aidants d'ainés* dans le cadre du programme L' APPUI pour les proches aidants du Bas St-Laurent. Pour ce faire, la Municipalité de Sayabec autorise le prêt de la salle de conférence du Centre communautaire à la Maison des Familles de La Matapédia pour la durée du projet, soit de novembre 2013 à avril 2015.

Résolution 2013-11-467

Demande d'appui – AFÉAS

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par

les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le paiement d'une dépense de 375 \$ afin d'appuyer l'AFÉAS de Sayabec pour la tenue de son activité de fabrication de tire Ste-Catherine ainsi que pour la tenue d'un bingo qui aura lieu le 22 novembre 2013.

Par la même résolution, les membres du conseil municipal acceptent que cette dépense soit payée aux fournisseurs sur présentation des factures qui devront être établies au nom de la Municipalité de Sayabec.

Monsieur Jocelyn Caron, conseiller, se retire de la réunion pour le prochain point.

Résolution 2013-11-468

Demande d'appui – Audrey Caron

Proposé par monsieur Robert-Luc Blaquière, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le don d'un montant de 50 \$ à madame Audrey Caron, résidente de Sayabec, et ses collègues qui étudient en 2^e année dans le programme Techniques d'intervention en délinquance au Campus de Carleton-sur-Mer. Ce montant les aidera à financer leur voyage éducatif qui aura lieu en février 2014 dans les villes de Québec et de Trois-Rivières.

Monsieur Jocelyn Caron, conseiller, revient à la réunion.

Résolution 2013-11-469

Demande d'appui – CPA Frimousse

Proposé par monsieur Jean-Yves Thériault, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le paiement d'une dépense de 175 \$ afin d'appuyer le Club de patinage artistique Frimousse de Sayabec pour leur déjeuner-bénéfice qui aura lieu au Centre communautaire de Sayabec le dimanche 24 novembre 2013.

Par la même résolution, les membres du conseil municipal acceptent que cette dépense soit payée aux fournisseurs sur présentation des factures qui devront être établies au nom de la Municipalité de Sayabec.

Résolution 2013-11-470

**Demande d'appui – Société
St-Jean-Baptiste**

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le versement d'un montant de 100 \$ à la Société St-Jean-Baptiste. Ce don servira pour faire l'achat de cadeaux et de petites gourmandises qui seront distribués dans le cadre de la fête de Noël pour les enfants du village qui aura lieu le 15 décembre 2013.

Par la même résolution, les membres du conseil municipal autorisent le paiement d'une dépense de 70 \$ afin d'appuyer la Société St-

Jean-Baptiste pour l'organisation de la fête de Noël pour les jeunes du village qui aura lieu le dimanche 15 décembre 2013.

Par la même résolution, les membres du conseil municipal acceptent que cette dépense soit payée aux fournisseurs sur présentation des factures qui devront être établies au nom de la Municipalité de Sayabec.

Résolution 2013-11-471

Demande d'appui – Les Habitations Populaires de l'Est Inc.

Proposé par monsieur Robert-Luc Blaquière, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'appuyer le groupe de ressources techniques en habitation communautaire, *Les Habitations populaires de l'Est Inc.*, dans leur démarche visant à faire reconnaître le Bas-St-Laurent comme région ressource dans le cadre du programme AccèsLogis de la Société d'Habitation du Québec. Cela, dans le but de pouvoir profiter d'une précieuse aide financière supplémentaire visant à soulager le fardeau des petites municipalités de 2 500 habitants ou moins et à favoriser l'occupation du territoire.

Résolution 2013-11-472

Demande d'appui – Skate parc

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'appuyer le projet de Skate parc que la Maison des Jeunes de Sayabec déposera au programme de Pacte rural de la MRC de La Matapédia à la fin du mois de janvier.

Résolution 2013-11-473

Salon des Mots – Prix Ruralia-Desjardins

Proposé par monsieur Robert-Luc Blaquière, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'appuyer le Salon des Mots de La Matapédia qui dépose sa candidature au Prix Ruralia-Desjardins 2014 qui vise à récompenser un projet d'initiative citoyenne qui a su mobiliser l'ensemble de la communauté rurale et qui se démarque par son aspect rassembleur et novateur. En effet, la Municipalité de Sayabec croit que le Salon des Mots qui, chaque année, rassemble petits et grands autour de la passion des mots en présentant des auteurs, des éditeurs, des conférences, des ateliers, des jeux et bien plus encore, mérite grandement cette reconnaissance.

Résolution 2013-11-474

Salon des Mots – Rendez-vous jeunesse du loisir culturel 2014

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'appuyer l'inscription du Salon des mots au programme de soutien financier « Les rendez-vous jeunesse du loisir culturel 2014 ». Ce programme de soutien financier s'adresse aux

organismes sans but lucratif promoteur d'un projet de loisir culturel.

13. L'étude environnementale effectuée sur le terrain du futur CPE l'Enfant joue est maintenant complétée. La compagnie Inspec-sol déposera son rapport dans les prochaines semaines.

Résolution 2013-11-475

Coin des rues Lacroix et Boulay

Proposé par monsieur Yves Labonté, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, à envoyer une demande au ministère des Transports pour faire l'installation d'un panneau lumineux signalant la limite de vitesse de 50 km/h sur la rue Lacroix, à la hauteur de l'intersection avec la rue Boulay.

Résolution 2013-11-476

Règlement 2013-08 – Couches lavables

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATAPÉDIA
MUNICIPALITÉ DE SAYABEC**

**RÈGLEMENT NUMÉRO 2013-08
ÉTABLISSANT UN PROGRAMME DE SUBVENTION POUR
L'ACHAT DE COUCHES LAVABLES**

ATTENDU qu'au Québec seulement, c'est près de 4 millions de couches jetables qui sont enfouies chaque année, ce qui équivaut à 60 000 tonnes de déchets par année qui demanderont jusqu'à 500 ans avant de se décomposer. Les couches jetables représentent le troisième élément en importance concernant les déchets.

ATTENDU que l'utilisation des couches lavables entre directement dans l'application du modèle des 3 R. : **R**éduction à la source (un achat, un déplacement), **R**éemploi (réutiliser les couches lavables sur une période de deux à trois ans et possibilité de les utiliser de nouveau avec un autre enfant) et **R**ecyclage (peuvent être transformées en guenilles ou déposées dans un écocentre ou encore livrées chez un récupérateur de textile).

ATTENDU que la Municipalité de Sayabec veut promouvoir l'utilisation des couches lavables auprès des familles.

ATTENDU que la Municipalité de Sayabec a adopté la Politique familiale le 3 juin 2013 et qu'à l'axe 6 : Promotion et vie familiale du plan d'action 2013-2016, l'objectif 3 est de sensibiliser la population aux questions environnementales et que la piste d'action proposée est de mettre en place le

programme «subvention de couches lavables».

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné par madame Marielle Roy, conseillère, lors de la séance du 3 octobre 2013;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'adopter le règlement numéro 2013-08 annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Article 1 Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

Article 2 Le présent règlement porte le titre de « Règlement établissant un programme de subvention pour l'achat de couches lavables ».

Article 3 Le présent règlement a pour but de mettre en place un programme de subvention aux familles de la Municipalité de Sayabec qui utilisent les couches lavables et réutilisables en vue de permettre la diminution du volume de couches jetables envoyées au site d'enfouissement.

Article 4 Les personnes admissibles au programme de subvention sont celles qui, au moment de l'acquisition de couches lavables, sont résidentes sur le territoire de la Municipalité de Sayabec et détentrices de l'autorité parentale d'un enfant âgé de six (6) mois ou moins ou dont la naissance de l'enfant est prévue dans les trois (3) prochains mois.

Article 5 Le montant de la subvention consentie dans le cadre du présent programme est de 100 \$ par enfant, suite à l'achat d'un minimum de 20 couches lavables. Seulement cinq aides financières de 100 \$ chacune seront attribuées, pour un total de 500 \$ par année.

Article 6 Toute demande de subvention doit être formulée par écrit, sur le formulaire prescrit à cette fin, et accompagnée des documents suivants :

- Une copie d'un document démontrant que le requérant réside sur le territoire de la Municipalité;
- La facture originale ou le reçu d'achat sur lequel les informations suivantes devront être inscrites :
 1. Le nombre de couches achetées;
 2. Le nom de l'entreprise ainsi que ses numéros de TPS et de TVQ;
 3. La preuve du paiement;
- Une preuve de la naissance ou de l'adoption de l'enfant bénéficiaire des couches. (Pour les demandes faites avant la naissance de l'enfant, cette preuve peut être acheminée dans un second envoi et la subvention sera payée suite à la réception de cette preuve).

Article 7 Pour être admissible au programme, l'achat des couches doit avoir été fait après le 11 novembre 2013.

Article 8 Le présent règlement est renouvelable d'année en année, à

moins que le conseil municipal en décide autrement.

Article 9 Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

ADOPTÉ À SAYABEC, CE 11 NOVEMBRE 2013.

Danielle Marcoux,
mairesse

Francis Ouellet,
directeur général et
secrétaire-trésorier

Résolution 2013-11-477

**Règlement 2012-07 – Biomasse –
Paiement des fournisseurs**

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le paiement des factures jointes ci-bas au coût total de 39 757.78 \$, incluant les taxes, pour des travaux concernant la biomasse dans le cadre du règlement 2012-07.

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent qu'une somme de 34 579.50 \$ soit remboursée à même le règlement 2012-07. Le montant de la TPS de 1 728.98 \$ ainsi que le montant de la TVQ de 3 449.32 \$ seront financés à même le budget courant au compte 500714 aux fins de réclamation gouvernementale.

<u>Règlement 2012-07 – Biomasse</u>							
<u>NOM DE L'ENTREPRISE</u>	<u>FACTURE</u>	<u>MONTANT</u>	<u>TVQ</u>	<u>TOTAL</u>	<u>TPS</u>	<u>GRAND TOTAL</u>	<u>DATE</u>
beloTEQ	1032	16 639.75 \$	1 659.82 \$	18 299.57 \$	831.99 \$	19 131.55 \$	30-sept-13 3e paiement pour la chaufferie à la biomasse
	1045	16 639.75 \$	1 659.82 \$	18 299.57 \$	831.99 \$	19 131.55 \$	30-oct-13 4e paiement pour la chaufferie à la biomasse
Gestion conseils PMI	102	400.00 \$	39.90 \$	439.90 \$	20.00 \$	459.90 \$	30-sept-13 Préparation de la demande de remboursement au BEIE
Nelson Banville - Arpenteur-géomètre	1314533	900.00 \$	89.78 \$	989.78 \$	45.00 \$	1 034.78 \$	08-oct-13 Implantation du bâtiment
<u>TOTAL</u>		<u>34 579.50 \$</u>	<u>3 449.32 \$</u>	<u>38 028.82 \$</u>	<u>1 728.98 \$</u>	<u>39 757.78 \$</u>	

Résolution 2013-11-478

**Taxe d'accise 2010-2013 –
Paiements des fournisseurs**

Proposé par monsieur Jean-Yves Thériault, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le paiement des factures jointes ci-bas au coût total de 71 942.50 \$, taxes incluses.

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent qu'une somme de 69 248.77 \$ comprenant le sous-total des factures et la TVQ soit remboursée à même le programme de la taxe d'accise. Le montant de la TPS de 2 693.73 \$ sera payé à même le budget courant au compte 500714 aux fins de réclamation gouvernementale.

TAXE D'ACCISE 2010-2013							
NOM DE L'ENTREPRISE	FACTURE	MONTANT	TVQ	TOTAL	TPS	GRAND TOTAL	DATE
MRC de La Matapédia	13417	4 566.65 \$		4 566.65 \$		4 566.65 \$	24-sept-13
							Honoraires pour le génie municipal
Laboratoire BSL	52689	1 212.00 \$	120.90 \$	1 332.90 \$	60.60 \$	1 393.50 \$	28-sept-13
							Caractérisation de l'eau potable
Municipalité de Sayabec		5 433.44 \$		5 433.44 \$		5 433.44 \$	Voir tableau du suivi budgétaire
Réal Huot Inc.	5220253	17 394.81 \$	1 735.13 \$	19 129.94 \$	869.74 \$	19 999.68 \$	24-oct-13
							Rue Marcheterre
	5220758	27 618.91 \$	2 754.99 \$	30 373.90 \$	1 380.95 \$	31 754.85 \$	21-oct-13
							Rue Marcheterre
	5221240	6 386.08 \$	637.01 \$	7 023.09 \$	319.30 \$	7 342.39 \$	21-oct-13
							Rue Marcheterre
	5221420	1 262.88 \$	125.97 \$	1 388.85 \$	63.14 \$	1 451.99 \$	21-oct-13
							Rue Marcheterre
TOTAL		63 874.77 \$	5 374.00 \$	69 248.77 \$	2 693.73 \$	71 942.50 \$	

Résolution 2013-11-479

Appel d'offres – Vidange des étangs aérés

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, à procéder à un appel d'offres sur invitation pour la vidange des étangs aérés.

-
19. Le MAMROT a accepté de reporter les travaux de la TECQ 2010-2013 au 31 décembre 2014. Cette autorisation est datée du 28 octobre 2013.
-

Résolution 2013-11-480

Prix Hommage bénévolat-Québec 2014

Proposé par monsieur Robert-Luc Blaquière, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec de soumettre la candidature de monsieur Jean-Yves Thériault au prix Hommage bénévolat Québec 2014 pour souligner son implication, entre autres, dans le projet de la Gare patrimoniale et de la Planification stratégique 2010-2013.

-
-
21. Monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, dépose au conseil les états financiers en date du 30 septembre 2013.
 22. Monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, dépose au conseil le rapport portant sur la liste des personnes physiques ayant versé un ou plusieurs dons dont le total est de 100\$ ou plus.
-
-

Résolution 2013-11-481

Octroi de contrat – Matières résiduelles et recyclables

Suite à l'appel d'offres sur invitation regroupé avec les municipalités du secteur Ouest, soit les municipalités de Val-Brillant, St-Cléophas, St-Moïse, Sayabec et St-Damase, concernant la collecte des déchets et la collecte sélective porte-à-porte, trois soumissions ont été déposées le 5 et le 6 novembre 2013 soit :

Bouffard Sanitaire Inc.	73 665.79 \$
Exploitation Jaffa Inc.	85 116.00 \$
Conciergerie d'Amqui	82 100.00 \$

Après analyse de la soumission et jugeant celle-ci conforme et la plus basse, il est proposé par monsieur Yves Labonté, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accorder le contrat pour la collecte des déchets et la collecte sélective porte à porte à l'entreprise Bouffard Sanitaire Inc. au montant de 73 665.79 \$, avant les taxes.

Par la même résolution, les membres du conseil municipal autorisent la mairesse ou le maire suppléant ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier ou la secrétaire-trésorière adjointe à signer pour et au nom de la Municipalité de Sayabec tous les documents requis concernant ce projet.

Résolution 2013-11-482

Vente d'énergie à la biomasse – CSMM

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser la mairesse ou le maire suppléant ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier ou la secrétaire-trésorière adjointe à signer pour et au nom de la Municipalité de Sayabec tous les documents requis concernant le protocole d'entente entre la Municipalité de Sayabec et la Commission scolaire des Monts-et-Marées pour la vente d'énergie à la biomasse forestière.

Résolution 2013-11-483

Vente d'énergie à la biomasse – La Fabrique de Sayabec

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser la mairesse ou le maire suppléant ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier ou la secrétaire-trésorière adjointe à signer pour et au nom de la Municipalité de

Sayabec tous les documents requis concernant le protocole d'entente entre la Municipalité de Sayabec et la Fabrique de Sayabec pour la vente d'énergie à la biomasse forestière.

26. Monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, dépose au conseil la planification des travaux pour l'année 2013.

Résolution 2013-11-484

Loi 59

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser l'envoi d'une requête à la MRC de La Matapédia afin d'intégrer le lot numéro 4 347 937 à la demande d'autorisation à la CPTAQ. Ce lot, appartenant à monsieur René Lefrançois, est situé sur le deuxième rang.

Par la même résolution, la Municipalité de Sayabec demande à la MRC de La Matapédia d'évaluer la possibilité d'intégrer d'autres lots de la Municipalité pour les rendre admissibles à la Loi 59.

Résolution 2013-11-485

Club de motoneiges de la Vallée de la Matapédia

Proposé par monsieur Yves Labonté, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le Club de Motoneiges de la Vallée de La Matapédia à circuler dans les traverses de chemins qui sont entretenues par le Club de Motoneiges dans les limites de la Municipalité de Sayabec pour l'année 2013-2014.

Par la même résolution, le conseil municipal de Sayabec demande au Club de Motoneiges de la Vallée de La Matapédia de prendre note que le nom du **directeur général de la Municipalité de Sayabec est Francis Ouellet**. Nous vous demandons donc de faire les changements qui s'imposent.

Résolution 2013-11-486

Société d'Exploitation des Ressources de la Métis

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser la Société d'Exploitation des Ressources de la Métis à réaliser deux nouvelles prescriptions sylvicoles dans des secteurs identifiés en priorité par la MRC et déjà soumises à la consultation publique au printemps 2013.

Résolution 2013-11-487

**Motion de félicitations – Madame
Chantale Lavoie**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d’offrir nos plus sincères félicitations à madame Chantale Lavoie pour sa récente réélection au poste de préfet de la MRC de La Matapédia.

Résolution 2013-11-488

**Motion de félicitations – Madame
Danielle Doyer**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d’offrir nos plus sincères félicitations à madame Danielle Doyer pour sa récente élection au poste de mairesse de la Ville de Mont-Joli.

Résolution 2013-11-489

Conseil municipal - Remerciements

Proposé par monsieur Robert-Luc Blaquière, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d’offrir nos plus chaleureux remerciements à messieurs Lorenzo Ouellet, Jean-Guy Chouinard et René-Jacques Gallant pour tout le travail accompli en tant que conseillers municipaux lors de leur mandat 2009-2013.

Résolution 2013-11-490

**Motion de félicitations – Salon des
Mots**

Proposé par monsieur Jean-Yves Thériault, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d’offrir nos plus sincères félicitations au Salon des Mots pour la plaque honorifique reçue lors de la Fête des moissons 2013. Cette plaque souvenir qui vise à souligner leur nomination à l’échelle de la MRC pour les Grands Prix de la ruralité 2013 leur a été remise en guise de reconnaissance aux bénévoles qui siègent sur ce comité et pour leur apport à la bonification de la culture matapédienne.

Résolution 2013-11-491

**Motion de félicitations – Monsieur
Martin Landry**

Proposé par monsieur Jean-Yves Thériault, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d’offrir nos plus sincères félicitations à monsieur Martin Landry pour ses 20 ans à la mairie de la Municipalité d’Albertville.

Résolution 2013-11-492

Levée de la séance

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec que la séance soit levée à 21 h 34.

Danielle Marcoux,
maïresse

Francis Ouellet,
directeur général et secrétaire-
trésorier